

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

LE 8 MAI 2017

Adopté tel que rédigé à la séance du 13 juin 2017

Participants :

M^e Morton S. Minc, président

Madame Marie Auger

M^e Josée Bédard

M^e Hélène Bédard

Madame Suzanne Danino

Madame Jill Leslie Goldberg

Monsieur Simon Julien

M^e Natalie Lejeune

Monsieur Michel Marchand

M^e Patrick Simard

Ne participent pas à la séance :

M^e Marie Charest

M^e Marie Lamarre

M^e Anne Mailfait (présidente suppléante)

Madame Nancy Rhéaume

1. Ouverture de la séance

La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*. Comme prévu à l'avis de convocation transmis aux membres du Conseil de la justice administrative, la séance est ouverte le 8 mai 2017. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 des *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu que le présent ordre du jour de la séance spéciale soit adopté tel que rédigé.

3. Modification à la composition du comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 832

La composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 832 doit être modifiée.

Tous les membres du Conseil participant à la séance manifestent leur accord avec la proposition concernant la modification de la composition du comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 832.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance que la composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 832 soit modifiée et que M^e Marie Lamarre remplace M^e Patrick Simard à titre de membre et de président de ce comité d'enquête.

En conséquence, le comité d'enquête chargé de faire enquête et de statuer sur la plainte dans le dossier portant le numéro 2016 QCCJA 832 est maintenant constitué des personnes suivantes :

- M^e Marie Lamarre, membre du Conseil de la justice administrative, présidente du Tribunal administratif du travail et présidente du comité d'enquête;
- Monsieur Simon Julien, membre du Conseil de la justice administrative représentant le public;
- M^e Marie Charest, membre du Conseil de la justice administrative et membre du Tribunal administratif du Québec.

En cas d'empêchement par M^e Marie Charest, M^e Presha Bottino membre du Tribunal administratif du Québec, est désignée membre substitut pour faire partie du comité d'enquête.

4. Modification à la composition du comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 846

La composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 846 doit être modifiée.

Tous les membres du Conseil participant à la séance manifestent leur accord avec la proposition concernant la modification de la composition du comité d'enquête dans le dossier 2016 QCCJA 846.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance que la composition du comité d'enquête 2016 QCCJA 846 soit modifiée et que M^e Marie Lamarre remplace M^e Patrick Simard à titre de membre et de président de ce comité d'enquête.

En conséquence, le comité d'enquête chargé de faire enquête et de statuer sur la plainte dans le dossier portant le numéro 2016 QCCJA 846 est maintenant constitué des personnes suivantes :

- M^e Marie Lamarre, membre du Conseil de la justice administrative, présidente du Tribunal administratif du travail et présidente du comité d'enquête;
- Monsieur Simon Julien, membre du Conseil de la justice administrative représentant le public;
- M^e Marie Charest, membre du Conseil de la justice administrative et membre du Tribunal administratif du Québec.

En cas d'empêchement par M^e Marie Charest, M^e Presha Bottino membre du Tribunal administratif du Québec, est désignée membre substitut pour faire partie du comité d'enquête.

5. Levée de la séance

La séance est levée le 8 mai 2017, à 16 h 30, comme indiqué aux documents transmis avec l'avis de convocation.

Le président du Conseil de la justice administrative,

Morton S. Minc